

## **Compte-rendu de la réunion du Directoire du Réseau Ventoux Vendredi 1er avril 2022**

**Présents :** M. PELISSIER, M.BRANENX, Mme GIMENEZ, Mme JULLIAN, M. CHAPELLE, Mme GABRIEL, Mme MARRET, M.CAYRIER, Mme ANTRESSANGLE et Mme JOUSSAUME.

**Excusés :** M. AIELLO, M. DELGADO, Mme BRUDER, M.MAGGENGO, Mme FRANCOIS- GALLIN, M. GOGET, Mme TARDIVEL, M. GRENET, M. RICOMET, Mme LATGER, M.ANFRIE et M. HABCHI.

### **1- Exploitation des évaluations nationales école-collège-lycée**

Mme JULLIAN et Mme GIMENEZ rappellent que seuls les membres du groupe de travail de l'Axe 1 ont prévu de se réunir l'après-midi en Conseil Pédagogique.

Compte tenu du nombre de personnels du second degré absents, Mme GIMENEZ propose d'annuler cette réunion car leur expertise est nécessaire pour poursuivre la réflexion. Elle en informe Mme MOSDALE.

M. MAZUYER, IA-IPR de mathématiques intervient en visio-conférence.

Il indique que son intervention portera uniquement sur une réflexion sur l'exploitation des évaluations nationales école-collège.

Il ajoute qu'il n'a pas de réponses toutes faites sur ce sujet mais souhaite que des échanges aient lieu.

M.MAZUYER revient sur la réunion qui eu lieu 15 jours avant avec Mme la DASEN des Hautes Alpes et présente le diaporama diffusé lors de cette réunion.

Il indique qu'un premier retour national a lieu avec une note de la DEPP qui indique une meilleure réussite des filles par rapport aux garçons, qu'il y a plus d'élèves fragiles en établissements fragiles, une augmentation a des résultats en REP (+ 3%). Il ajoute que concernant le test de fluence, les résultats sont proches de ceux de 2020.

Il indique ensuite qu'un retour des évaluations nationales a lieu et que les établissements peuvent télécharger en février leur fiche de restitution « établissement » dans l'application ASP.



Mme GIMENEZ demande à M.MAZUYER pourquoi ce retour a lieu si tardivement dans l'année scolaire.

2/8

M. MAZUYER indique les données sont « nettoyées » et que cela prend du temps.

Il ajoute que La DEPP n'a pas les moyens de raccourcir les délais.

Il indique qu'avec ce décalage, l'observation durable doit porter sur un effet de cohorte soit sur quelque chose de plus durable.

Il ajoute qu'il n'existe pas de documents qui regroupent les résultats de plusieurs années et qu'il est possible de rechercher les fiches des années précédentes.

Il indique qu'il existe des documents pour les tests spécifiques, il s'agit de ressources nationales. Au collège, un document pour les mathématiques existe.

Mme JULLIAN demande si les mêmes documents existent pour le lycée.

M. MAZUYER répond qu'il n'y a pas de documents d'accompagnement pour les lycées.

Il présente ensuite un exemple de lecture et d'analyse pour les résultats du collège ROUMANILLE.

Il rappelle que les données sont présentées en pourcentage et en nombre d'élèves et sont comparées aux résultats académiques. Il est constaté que les résultats sont meilleurs que les résultats académiques en Education Prioritaire.

Un graphique en « nuage de points » présente la corrélation entre origine socio culturelle et la performance des élèves.

Ensuite M. MAZUYER présente un nouveau graphique qui présente les écarts de performance dans un domaine par classe. Il commente la lecture du graphique qui positionne les élèves par rapport au niveau moyen dans les différents domaines.

Exemples : en français, les élèves ont de meilleurs résultats sur les « textes littéraires » que sur les « documents ».

Les résultats montrent ensuite que :

- pour les tests de fluence, il ya moins d'élèves en grande difficulté au collège Roumanille qu'en REP+ au niveau académique et qu'au niveau national.

- En mathématiques, une fragilité plus importante est constatée avec une classe plus à l'aise que les autres. Un équilibre défavorable est constaté dans le domaine « grandeurs et mesures ». Les élèves à besoins sont plus nombreux.



3/8

M.MAZUYER indique qu'il faut travailler à la manière d'appréhender les documents et se contextualiser dans toutes les disciplines et qu'un travail transversal doit être effectué lors des liaisons école-collège.

Il rappelle que la fiche établissement est accessible par tous les établissements.

Mme GIMENEZ demande à M.MAZUYER si un travail d'analyse est prévu avec les avec IA-IPR. M. MAZUYER indique que les IA-IPR ont eu cette présentation mais qu'il n'est pas prévu une mobilisation particulière des IA IPR

Il rappelle qu'il faut avoir un regard objectif sur le niveau des élèves, dissocier le niveau des élèves du travail des enseignants et effectuer un travail cohérent sur l'avant et l'après 6<sup>ème</sup>.

Mme GIMENEZ indique que la difficulté est d'avoir des résultats globalisés sur un secteur et pas par école.

M. MAZUYER indique que cette demande est très régulière mais la DEPP refuse de faire des documents comparant les écoles mais qu'il s'agit d'une demande du terrain remonté au niveau national.

Il ajoute qu'au niveau académique, on a essayé de le faire mais on n'a pas trouvé de moyens de le faire et que la DEPP refuse de le faire mais ce n'est pas interdit.

Il indique qu'avec les retours d'octobre qui sont nominatifs, il est possible de le faire mais ce n'est pas automatisé.

Mme GIMENEZ indique qu'en effet cela est fait et ce n'est pas utilisé pour comparer ou classer des écoles mais pour cibler des actions d'accompagnement et de formation.

M.MAZUYER présente ensuite un graphique sur des résultats CP proposé par l'Académie de Strasbourg.

Mme GIMENEZ demande s'il est possible de faire une commande aux services statistiques académiques.

M.MAZUYER répond qu'en effet il est possible d'exprimer ses besoins aux services statistiques et ils verront comment y répondre.

Expression des besoins pour voir comment on va y répondre

Mme GIMENEZ demande à M.MAZUYER si le travail réalisé est en lien avec le Groupe de travail de Mme AUBERT.

4/8

MAZUYER indique qu'il s'agit de deux projets complémentaires qui n'ont pas le même type d'approche.

Il propose que les établissements fassent remonter leurs besoins afin que des graphiques soient proposés.

M.BRANENX indique qu'un cahier des charges va être établi au niveau du Réseau Ventoux et qu'il sera transmis ensuite à M. MAZUYER.

## **2- Affelnet 3<sup>ème</sup> / voie STI2D**

M. PELISSIER, IA-IPR STI, intervient.

Il indique qu'une valorisation de la filière STI2D est apparue nécessaire et que Bulletin Académique Spécial du 7 mars a prévu une demande de dérogation pour cette filière.

Il rappelle le contexte national, avec un plan triennal de valorisation de la voie technologique et de la série STI2D en particulier

Il existe les recommandations suivantes :

- Comité de suivi de la réforme : note de la DGESCO de 2020, communiquer sur la voie technologique
- rapport IGESR concernant les enseignements optionnels de 2de

Au niveau académique :

- Actions de promotion STI2D dans les 25 LGT offrant STI2D
- 5 lycées en particulier: Rempart, PERRIN, Méditerranée, Craponne, Philippe de Girard

M. PELISSIER indique qu'il faut proposer des mini-stages pour découvrir la filière STI2D, qu'il faut essayer de sauvegarder cette formation et qu'il y a un besoin d'alimenter les poursuites d'études en BUT ( Bachelor université technologie).

Il ajoute qu'en 6 ans, une perte de 600 élèves a été constatée pour la voie technologique (2016-2021).



M. PELISSIER ajoute qu'une remontée des effectifs est prévue en 3 ans.

Il rappelle les particularités de STI2D :

5/8

- Parcours sécurisé avec un axe scientifique renforcé (maths en tronc commun)
- 2de avec option SI ou CIT
- 1<sup>re</sup> avec 3 spécialités : IT, I2D, maths- physique

Il indique que les familles peuvent être sécurisées en leur présentant des atouts de cette filière :

- Une pédagogie adaptée
- Profil d'élèves moins scolaires
- Démarche de projet technologique afin de répondre à des besoins sociétaux
- Travaux expérimentaux en laboratoire avec des effectifs réduits.

Il rappelle que l'offre est présente dans 25 LGT, qu'il est possible de visiter les espaces pédagogiques.

Il précise que la dérogation ne concernera que la série STI2D et qu'ensuite afin de limiter les dérives (options de 2d non dérogatoires), les chefs d'établissements devront s'assurer que les élèves iront effectivement en 1<sup>ère</sup> STI2D. Les familles devront fournir un courrier lors de la demande de dérogation.

M.PELISSIER indique les PP 3<sup>ème</sup> doivent être informés afin d'informer ensuite les familles, qu'il faut accompagner les élèves en 2de.

Faire un bilan l'an prochain : poursuite réelle en STI2D

Mme JULLIAN demande qui renforce l'information aux PP 3<sup>ème</sup>. M. PELISSIER indique que les professeurs de technologie ont été informés et ont relayé cette information au PP 3<sup>ème</sup>.

Mme GABRIEL ajoute que l'information a été relayée aux PP 3<sup>ème</sup> lors de la journée « réussir son lycée ».

Mme GABRIEL ajoute que les courriers des familles seront adressés à la DSDEN et que le chef d'établissement émet un avis sur les différentes demandes de dérogation.

Mme JULLIAN indique qu'actuellement peu de demandes STI2D en fin de 2de et très peu d'élèves ont le profil maths-physique souhaitable.



### 3- Retour sur l'action « Réussir son lycée »

M. BRANENX intervient pour revenir sur l'action qui a eu lieu le lundi 15 mars au Campus Louis Giraud.

6/8

Il indique que le taux de participation a atteint 90% le matin lors de la réunion d'information.

L'après-midi, pour les visites en établissement, les taux de participation ont été les suivants :

Campus Louis GIRAUD : 106%  
Lycée J.H. Fabre : 86%  
Lycée V. HUGO : 88%  
Lycée S.HESSEL : 50%  
Lycée Viticole Orange : 90%  
LP Briand : 89%  
LP REVOUL : 50%

M.BRANENX indique qu'il a adressé un questionnaire à tous les PP 3<sup>ème</sup> et PP 2de qui ont participé et il a eu 35 réponses sur 120 questionnaires envoyés.

Il indique que les cadres de présentation des voies ont été différentes et donc perçues différemment.

Il ajoute que les enseignants ont eu des ressentis différents et que les attentes ne sont pas les mêmes selon les enseignants.

Mme JULLIAN indique qu'un manque de support papier a été constaté pour présenter les différentes voies.

Mme GABRIEL indique que la Région Sud a mis en ligne plusieurs fascicules téléchargeables et imprimables sur son site.

M. BRANENX ajoute que l'offre de formation aurait du être demandé à chaque établissement.

M.CAYRIER demande s'il est possible que les différentes présentations soient déposées sur le site du Réseau.

M. BRANENX indique qu'il peut également intervenir pour la voie professionnelle afin de présenter les familles de métiers.

Mme GABRIEL souligne que les témoignages d'élèves étaient très intéressants.



M. BRANENX indique qu'ensuite que concernant l'organisation de l'après-midi, 83% des participants étaient satisfaits, 60% n'ont pas échangé avec des élèves, 80% ont échangé avec les enseignants.

7/8

Il ajoute que la question de la temporalité pourra être rediscutée car certains participants auraient souhaité que cette action se déroule sur 2 jours.

Ensuite, concernant les tables rondes, M.BRANENX indique que 70% des participants ont trouvé cela satisfaisant.

Il indique que 88% des participants acceptent de faire des visites d'établissement sans la matinée d'information.

M. BRANENX ajoute qu'il est souhaitable que cette journée soit organisée plus tôt dans l'année.

Mme JULLIAN indique ensuite qu'un Escape Game va être organisé pour découvrir les ateliers au Lycée JH Fabre.

M. BRANENX indique que le bilan global montre que 66% des participants ont trouvé l'action satisfaisante et Mme GABRIEL ajoute que les témoignages des élèves ont été très appréciés.

Mme JULLIAN remercie Mme GABRIEL, M. BRANENX, M. CHAPELLE et Mme MOREAU concernant l'organisation de cette journée.

#### **4- Point sur les actions Axe 2 et 3**

##### **- Point sur l'Axe 2**

M.BRANENX indique que le Réseau Ventoux a été très représenté à la JAP.

- Le Forum des métiers Cité éducative : mardi 26 avril 2022 (8h30-12h30/13h30-17h)

Mme GABRIEL indiquent que 80 exposants (des représentants des filières de formation et des professionnels) seront présents lors de ce forum et que le pôle industrie sera très représenté ainsi que le pôle agricole.

Elle ajoute que des documents ont été adressés aux établissements à destination des élèves et des PP 3<sup>ème</sup> et qu'un questionnaire de satisfaction a aussi été élaboré.

M. BRANENX demande un PE pour la journée ou ½ journée pour présenter la formation mais Mme GIMENEZ n'a pas la possibilité de détacher un enseignant pour cette date.



Mme GABRIEL précise que le collège Marie PILA ainsi que le Lycée professionnel Les Chênes ont également été invité.

8/8

Elle ajoute que le Conseil Départemental de Vaucluse n'a pas accepté de financer les transports en bus des élèves des établissements qui se trouvent hors de la Cité Educative.

Mme GABRIEL ajoute que Mme TARDIVEL ainsi que le Maire de Carpentras et des élus seront présents lors de cette journée.

- Les Alliances éducatives : Mardi 24 mai 2022

Il est rappelé que peuvent participer notamment à cette journée les chefs d'établissement, les infirmières et les CPE.

- Action FOLIOS (liaison 1<sup>er</sup> degré-2<sup>degré</sup>)

M. BRANENX indique que cette action est reportée à l'année prochaine.

- Point su l'Axe 3

Une action avec des parents d'élèves est prévue avec le Point Ecoute le passage sur thème du harcèlement.

Un temps d'échange aura lieu le Mercredi 4 mai à 17h30 à la Maison du Citoyen.

Il est décidé que le dernier point de l'ordre du jour « Cadre de référence des compétences numériques », qui n'a pas pu être présenté, sera proposé en début d'ordre du jour du prochain Directoire.

Il faudra également désigner un référent numérique pour le Réseau Ventoux.

Les membres du Directoire proposent que le prochain Directoire, prévu le 12 mai prochain, ait lieu au Lycée S. HESSEL.

Fin du Directoire à 12h10